5. Sépultures et structures

5.1 Les ensevelissements

Il semble que l'on soit en présence de trois principaux modes d'ensevelissements : inhumation, incinération et inhumation secondaire (après décharnement). Les deux derniers sont assez comparables étant donné les diverses opérations nécessaires à leur réalisation.

Les observations suffisantes n'existent pas toujours et sont souvent réduites à des considérations générales (1). Le croquis qui accompagne parfois la description n'a pas été fait sur place et ne peut atteindre la précision d'un plan relevé à l'échelle. Il est donc assez aléatoire d'en tirer des renseignements qui permettraient par exemple d'en extrapoler une chronologie relative. Par ailleurs, il était quasiment impossible à l'heure où nous ecrivions ces pages de les vérifier à l'aide des restes anthropologiques, soit qu'ils aient disparu, ou aient changé d'attribution, soit qu'ils n'aient pas encore été étudiés. C'est ainsi que les défunts des tumulus I et 2 du Sadoulet à Pompignan, et des Tourelles à Buzignargues, restaient les seuls anthropologiquement étudiés (2).

5.1.1 "Inhumation" (3)

5.1.1.1 Hérault, Gard : décubitus dorsal.

Pour l'Hérault, les auteurs signalent en décubitus dorsal :

1 à 2 - Tumulus A2 et A8 de Cantagrils, Argeliers ; mais les restes y sont extrêmement incomplets.
3 à 5 - Tumulus A8 (1305 g), D14 (850 g) et G4 (860 g), Cazevieille.
6 à 28 - Tumulus A7 ; B4, 7 ; C3, 5 ; D2, 6, 9 ; E2 ; F6 ; G3, 8, 9 ; H1 ; I3, 4, 6 ; J4, 7 ; L2, 7, 11, 12 de la même commune ne sont pas sûrs, étant donné l'infime proportion d'ossements mis au jour.
29 - Le dolmen de Tribes à Murles.
30 - Tumulus 12 (458 g) de la nécropole du Ravin des Arcs à Notre-Dame de Londres (4).
31 - Tumulus H1 du Lébous à Saint-Mathieu de Téviers.
32 à 33 - Dolmens de Viols-le-Fort n° 2 et des Matelettes.

L'examen de ces 33 ensevelissements en décubitis dorsal va en réduire considérablement le nombre. En effet, la tombe ne présentant pas d'espace vide, mais un remplissage de blocs calcaires, on ne peut en aucun cas observer de *vestige négatif.* Il s'avère impossible de reconstituer en pointillé un squelette dont les éléments absents sont remplacés sur le terrain par des pierres ; bien que l'on ait parfois cru pouvoir parler de décubitus dorsal alors que l'on n'était en possession que d'un fragment d'os long ou d'une mandibule, il nous semble difficile d'en tenir pleinement compte.

Pour toutes ces raisons, on ne peut retenir comme vraisemblables que les n° 3, 4, 5, 29, 31, 32, 33, et peut-être 30. Soit sept ou huit.

1. On peut citer par exemple :
   a. DUMAS U. - Des temps intermédiaires entre la pierre polie et l'époque romaine - *BSPF,* t VII. 1910, p. 125-136 et 186-200, 39 fig. Mémoire posthume.
   b. CRA Chênes Verts - La nécropole hallstattienne de Cazevieille. *Etudes Roussillonnaises,* t. IV, fsc. 1-2, 1954-1955, p. 8-56, 47 fig., 97 photographies.
2. Celui du tumulus des Tourelles à Buzignargues et par trop incomplet et le tumulus 2 du Sadoulet a donné une incinération. Etude anthropologique par M. Duday H., CNRS. : Duday H. et Gasco Y. - Le tumulus n° 1 du Sadoulet à Pompignan (Gard). Etude des restes humains. *Cahiers d'Anthropologie* (Paris) 1977, n° 2, p. 61-112, 12.fig.
3. Le terme est pour le moins inadéquat étant donné l'absence de terre !
4. Le tumulus n° 2, par exemple, considéré comme inhumation simple n'a donné que 27 g d'ossements, le reste aurait été détruit par les intempéries, alors que le métal (bronze, fer) et céramique y auraient résisté. Quant au n° 12 que nous indiquons ici, il n'a donné que "458 g" très fragmentés ; le corps dessiné *complet* est donc une *restitution.*

Pour le gard, les observations circonstanciées sont encore plus rares. On peut citer un exemple U. Dumas qui nous parle des "sépultures du début" et de celles de "la pleine époque" sans nous dire desquelles il s'agit. Les tumulus publiés seraient tous à incinération (5). On ne peut signaler que :

1 à 2 - Tumulus 3, des Fourques, et 6, des Bassinettes, à Rogues.
3 - Tumulus de Lavialade à Saint Bauzely.

Les suivantes : tumulus de Pérarines à Blandas, n° 1 de Fontarèche, n° 1 d'Aubadiac, et de la Borie d'Arre à Rogues n'ont pas fait l'objet de commentaires suffisants pour être définitivement retenues.

Pour les deux départements, le total des corps *décrits comme ayant été découverts* en décubitus dorsal se limite donc à un nombre oscillant de 10 à 11 unités. Encore ne s'agit-il dans certains cas que de probabilités invérifiables.

5.1.1.2 Corps fléchis.

La position fléchie du squelette n'est signalée, à part les cas très imprécis des tumulus fouillés à Belvézet par G. Carrière, que dans l'Hérault. Soit :

1 à 6 - Tumulus B3, I1, J3 (deux corps), J5, L9 de Cazevieille.
7 - Tumulus 1 du Ravin des Arcs, Notre-Dame de Londres.

De son côté, le docteur J. Arnal avoue ne pas pouvoir affirmer s'il est en présence d'un squelette en position fléchie ou d'un ensevelissement secondaire, étant donné sa fragmentation (tumulus de Conquette à Saint-Martin-de-Londres).

5.1.2 Incinérations.

Elles sont nombreuses et généralement bien attestées. Il semble même qu'une constante apparaisse : les fragments osseux incinérés ne sont pas rassemblés dans une urne. Par ailleurs, les sépultures où des bûchers, ou plutôt leur trace, ont été signalés sont très rares. Dans ce dernier cas, aucune étude de répartition des fragments osseux n'ayant jamais été faite, on ne peut savoir si le corps est resté dans la position où il était lors de son incinération, encore moins si on a bien incinéré un corps, des fragments de cadavre ou simplement des os.

5.1.2.1 Gard.

Dans le Gard, seuls les tumulus du Serre des Galères n° 2, à St Geniè-de-Malgoirès, et des Bassinettes, n° 8, à Rogues auraient été bâtis directement sur un bûcher.

Les tumulus à incinération dispersée sont les suivants :

1 - Tumulus n° 4 du Tardre, Baron.
2 - Tumulus n° 2 du Sadoulet, Pompignan.
3 - Tumulus de Vallonguette, La Rouvière.
4 à 5 - Tumulus n° 2 de Combe Rouèze et de La Lauze, Rogues.
6 à 11 - Tumulus 2 et 3 des Parties, du Serre de la Cabane, du Serre des Galères n° 1, du Serre des Mourgues et du Serre des Fontaines n° 1.

Par ailleurs, les tumulus fouillés par U. Dumas pourraient avoir donné des incinérations. Soit 3 à Aigaliers, 3 à Baron, et 8 à Belvezet. Toutefois, il est impossible de l'affirmer pour l'instant.

5.1.2.2 Hérault.

Ici, le nombre d'incinération sur place se réduit à *une :* le tumulus du Cayla du Frouzet, à St-Martin de Londres. Par contre, les dépôts d'ossements incinérés sont nombreux :

1 - Tombe ovale du Truc de Combepleine, Argeliers.
2 à 31 - Tumulus A2, 4, 5, 6, 9, 11 ; C2 ; D3, 7, 13, 15 ; E1, 4, 5 ; F1, 2, 3, 7 ; G1, 2, 5 ; H2 ; I2 ; J8 ; K3, 5, 6 ; L4, 5, 6, de Cazevieille.
32 - Tumulus 1 de la Font du Griffe, Montpeyroux.
33 - Dolmen de la Jasse, Murles : une ou trois dans les éboulis de la chambre.
34 à 39 - Tumulus 3, 4, 5, 6, 7, 9 du Ravin des Arcs, Notre-Dame de Londres.
40 - Dolmen 4 de Montcalmès, Puéchabon.
41 à 46 - Tumulus 1, 3, 4, 6, 8 et 14 du Rouet.
47 - Tumulus 1 de Vedel, Sauteurargues.
48 - Tumulus de Molentie, Soubès.
49 à 61 - Tumulus A2, 3, 6, 7, 10 et B1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, de St-Martin de Londres.
62 à 65 - Tumulus 4, 5, 6, et 7 du Lébous, St-Mathieu de Tréviers.
66 - Tumulus 1 de la Vernède, Saint Michel.
67 - Tumulus 2 de la Vernède, Saint-Pierre de la Fage (contigü du précédent).
68 - Dolmen 1 du Reinard, Vailhauquès.
69 à 70 - Tombes ovales n° 1 de Cazarils et du Truc des Sauzes, Viols-le-Fort.

Les tumulus D 16, 17 ; J1 ; L8 de Cazevieille ne sont pas très sûrs.

L'interprétation de ces données est oblitérée dans les comptes rendus les plus anciens par des problèmes de vocabulaire. Les auteurs ne parlent-ils pas de vase à cendre, d'urne ou de vase cinéraires alors qu'ils décrivent une inhumation ou une incinération dont les ossements sont épars dans la tombe ? (6). Le terme de couche cendreuse, fréquemment rencontré, recouvre des réalités aussi différentes que la présence de cendres ou celle d'une couche terreuse pulvérulente (7). De même, le terme de cendres a été appliqué à tous les restes humains, quel que soit le mode funéraire, selon une longue tradition littéraire.

5. Toutefois, Raymond P. - L'arrondissement d'Uzès avant l'Histoire. *Alcan,* Paris 1900, p 238 (pas de figure) cite une note remise par Dumas U. au sujet d'un tumulus du Tardre (n° 2 ?) à Baron où le corps "en mauvais état" n'était pas incinéré.

6. Par exemple : Hugues A. - Les stations préhistoriques et les tumulus de St Geniès-de-Malgoirès. *7e Congrès Préhistorique de France,* 1911, Nîmes, p. 401-404, parle d'un vase à cendres pour le tumulus de la Fontaine d'en Aval (dit aussi de la Fontaine de la Dragée) sans plus de précision, trouvé avec les deux inhumations vraisemblablement chalcolithique de la chambre centrale.

7. Audibert J. - Une tuyère hallstattienne dans l'Hérault. *Bull. SPF,* 1951, t 48, p. 112-113, 1 fig.
- Audibert J., Bousquet J., Cazals L. et Condomines A. - Le dolmen de Cantagrils, Argeliers, Hérault. *Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie,* 1952, n° 1, p. 71-74, 13 fig.
- Audibert J. - Quelques vestiges du Premier Age du Fer dans les environs de Montpellier. *Cahiers Ligures....* 1954, n° 3, p. 101-113, 21 fig., 3 photos.
- Audibert J. - Les tumulus hallstattiens de l'Hérault et du Gard. *Inventaria Archaelogica,* France, fasc. 2, 1963, fiches 8 et 9, 19 fig.

Malgré-ce, on peut comptabiliser environ 80 sépultures à incinération avec toute l'imprécision que peut impliquer un tel essai d'inventaire.

5.1.2.3 Quelques incinérations imparfaites.

Quelques sépultures ont donné soit des ossements brûlés en partie seulement, soit des fragments non brûlés mêlés à des cendres ou fragments incinérés. Soit :

- Tumulus du chemin de Rasiguette, Lanuéjols.
- Tumulus 5 et 7 du Rouet.
- Peut-être les tumulus B1, 2, 5 ; C1 ; D1, 4 ; G7 ; I5 ; J ; L1 de Cazevieille.

Le cas est évident pour les trois premiers. Il s'agit peut-être là d'un rite funéraire intermédiaire entre l'incinération et la réduction après décharnement. Il faut toutefois rester très prudent faute de pouvoir, pour l'instant, attribuer cet état de fait à une raison bien particulière.

On peut remarquer ici aussi l'imprécision qui réside dans la formule "ossements échappés à l'incinération", parfois employée par les auteurs. S'agit-il d'ossements brûlés ou non, et peut-on affirmer dans ce dernier cas qu'ils proviennent du même individu ?

5.1.3 Inhumations secondaires (ou partielles).

L'ensemble des autres tumulus, soit n'a pas révélé d'ossements humains aux fouilleurs, soit n'en a fourni que très peu.

Il a fallu beaucoup d'intuition et de courage aux premiers auteurs (8) pour songer à la possibilité d'une inhumation secondaire, après décharnement et réduction, lorqu'ils se sont trouvés en présence de squelettes très incomplets, parfois épars. Par la suite, cette possibilité n'a été envisagée que peu souvent.

On peut relever :

Pour l'Hérault :

- Tumulus des Tourelles à Buzignargues ; tumulus A3, B6, C4, E3, F4 de Cazevieille, où les derniers sont définis comme inhumation ou incinération partielle.

Pour le Gard :

Tumulus n° 1 de Bézut à Baron, fouillé par P. Raymond et U. Dumas (9) ; un tumulus signalé à Belvezet par P. Raymond (10) ; le tumulus de Saint Laurent à Saint Laurent la Vernède (11) ; les tumulus 1 et 4 du Sadoulet, ainsi que celui de la Draille, à Pompignan.

Les tumulus suivants, bien qu'ils aient été interprétés par les auteurs simplement comme "inhumations", n'ont donné que des fragments de squelettes peu nombreux, parfois dispersés :

- Tumulus d'Ayrolles, à Alzon ;
- Tumulus du Rieumassel et n° 1 et 2 de Ceyrac à Conqueyrac ;
- Tumulus d'Estauzen à La Calmette ;
- Tumulus n° 2 de Fontarèche ;
- Tumulus du bois de Reilhan à Montdardier ;
- Tumulus de Combe Rouèze à Rogues ;
- Tumulus de Canteperdrix et de la Carbonière à Sauzet ;
- Tumulus de la Fontaine de la Dragée à Saint-Geniès de Malgoirès ;
- Et, vraisemblablement, la tombe plate de Cornillon.

On doit remarquer à ce sujet que les tumulus du Luc à Campestre, comme ceux fouillés par G. Carrière à Belvezet, ont fourni des ossements déposés sans ordre évident, à l'intérieur de petits cistes dans la plupart des cas (12). Ce n'est que la taille exigüe de ces coffres qui a poussé les auteurs à envisager la possibilités de corps repliés, puisque des corps allongés n'y auraient pas tenu, hypothèse qui ne peut exister que si on refuse d'envisager la réduction préalable des squelettes.

5.1.4 Absence d'ossements.

Cet état de fait a été interprété de façons fort diverses.

Si l'on a parfois admis leur disparition dans les fentes du substratum karstique (13), on a même avoué son impuissance à recueillir des ossements ou à les voir, étant donné les procédés de fouille, comme on l'a admis pour les objets (14).

Devant l'incertitude qui en résulte, il est difficile de décider si l'on est en présence d'un mobilier funéraire ou d'un simple dépôt d'objets. Certains cas, malgré l'absence d'ossements signalés, peuvent être considérés comme des sépultures. Ce sont par exemple les dolmens, où les fragments osseux n'ont pas pu toujours être isolés de ceux des "premiers occupants".

Si le tumulus A 10 de Cazevieille n'est certainement pas une tombe du Fer I, il en va tout autrement des trouvailles suivantes :

Sépultures non constatées (destruction, découverte fortuite)

8. Raymond P., *op cit* 1900, p. 230-231 et 237.
9. Idem, p. 236-237.
10. Idem, p. 238. Il est impossible, comme pour la nécropole précédente de Bézut de savoir s'il ne s'agit pas de tumulus publiés par Dumas U. par la suite.
11. Idem, p. 230-231. Remarquons que l'auteur place toutes ces tombes dans une première phase de l'Age du Bronze, malgré la présence de fer, entre autre.
12. Bourrilly J. - La protohistoire dans le département du Gard - in : *Nîmes et le Gard.* Volume publié à l'occasion du XVe Congrès de l'AFAS à Nîmes, 1912, p. 12 et 14.

    Il faut toutefois souligner que les descriptions de l'auteur ne correspondent souvent que d'assez loin avec celles des inventeurs.
13. CRA Chênes Verts. - La nécropole hallstattienne du Ravin des Arcs, Notre-Dame-de-Londres, Hérault. *Etudes Roussillonnaises,* 1953, t III, fsc 1, p. 7-90, 14 fig. Voir tumulus n° 4.
14. Gimon E. - Etude sur la préhistoire dans quelques vallées des Basses Cévennes. *B SESNN,* 1905, p. 116-136, pas de figure. L'auteur nous dit : "Si je n'ai point rencontré la moindre parcelle de métal, c'est peut-être parce que je n'ai pas su ou pu l'apercevoir, ou encore parce que le fer ne s'est point conservé, dans les conditions où il se trouvait".

1 - Tumulus de Piocam, Saint Bauzille de Montmel.
2 - Tumulus du Pont de la Bénovie, Buzignargues.
3 - Trouvaille de Saint-Jean-de-la-Blaquière.
4 - Objets du Ceyrac, Conqueyrac.
5 - Tumulus du Devès, Gajan.
6 - Tumulus n° 2 du Serre des Fontaines, Saint-Geniès-de-Malgoirès.
7 - "Tumulus" de la Gare, Saint-Hippolyte-du-Fort.
8 - Trouvaille de la Montagne de Piquet (Gard).

Mobilier intrusif :

9 - Dolmen de la limite, Claret.
10 - Dolmen de Saint Gervais lès Bagnols.
11 - Dolmen 3 d'Uglas, Saint-Martin-de-Londres.

Sépultures (?) à mobilier du Fer I, ou assimilé :

12 à 18 - Tumulus D5, 8, 10, 11, 12 ; F5 ; L3, Cazevieille.
19 à 20 - Tumulus A4 et B5, Saint-Martin-de-Londres.
21 - Tumulus n° 3, Fontarèche.
22 à 23 - Tumulus V et VI de Couloubrier, Saint Bauzely.
24 à 25 - Tumulus 1 et 2 des Pins, Saint-Geniès de Malgoirès.
26 - Tumulus n° 2 du Serre des Mourgues, Saint-Geniès de Malgoirès.

Auxquels il faut peut-être ajouter le tumulus G6 de Cazevieille.

Dans l'ensemble, les auteurs n'ont pas parlé de "tumulus ad honorem", soit qu'ils aient paru ignorer cette absence d'ossements, soit qu'ils l'aient attribuée à la présence d'un lapié qui aurait pu absorber les fins débris d'une incinération sans pour autant faire disparaître la totalité du mobilier.

5.1.5 Remarques.

5.1.5.1 Réduction des corps.

Si l'on ne peut rien dire de certain au sujet des autres tumulus ou sépultures diverses, faute d'ossements ou de descriptions précises ou circonstanciées, il n'en reste pas moins qu'on est en présence de 12 inhumations secondaires évidentes, avec réduction des corps, comme l'avait déjà observé P. Raymond (15).

Le fait a été nettement établi pour le tumulus des Tourelles à Buzignargues, ceux de la draille et du Sadoulet 4 à Pompignan, et de façon plus intéressante par la fouille du tumulus 1 du Sadoulet.

En effet, dans ce dernier, on a pu reconstituer la presque totalité du squelette, hormis les os du pied (tarse, métatarse, phalanges) qui n'ont laissé aucune trace. Les os ont été déposés, conjointement avec les pierres de remplissage de la tombe, en deux tas bien distincts dans leur partie supérieure, et coalescents à leur base. Chacun d'eux comporte par ailleurs un fragment de poignard à antennes du type d'Ayrolles. Il n'a pas été observé de traces de décarnisation, ce qui ne nous laisse aucun indice sur le temps passé entre la mort et l'ensevelissement. Aucune trace non plus de gros carnassiers qui auraient entamé ou broyé les os. Il reste bien trop d'hypothèse, après élimination de ces "procédés", pour que l'on puisse en choisir une. D'autre part, il n'est pas dit que ces observations soient valables pour toutes les inhumations du même type.

Quoi qu'il en soit, on constate bien là un rite funéraire complexe et *long,* puisqu'il comporte au moins trois phases bien distinctes : mort, déchargement, ensevelissement.

On peut penser qu'une telle pratique, au vu des rares ossements recueillis entre les pierres des tumulus, est plus fréquente que ce que l'on a pu envisager jusqu'ici.

Elle est par ailleurs attestée par des fouilles extrarégionales, assez fréquemment pour être signalée dès 1895 par Julius Naue (16) en Bavière pendant les "deuxièmes et troisième période du Hallstatt". Toutefois, une référence aussi éloignée dans l'espace ne nous avance pas à grand chose, sinon pour constater la "banalité" de ce mode d'ensevelissement.

Par contre, il serait plus intéressant d'en observer la fréquence dans les zones limitrophes ou un peu plus lointaines. On parle en fait plus facilement de squelette mal conservé, de sujet replié ou d'inhumation sans plus de commentaire.

On peur citer cependant, en Lozère, un tumulus de Dinas, à Prades, dont les os étaient rejetés en tas dans un coin (17) ; le tumulus 1 de Chabusse à Ispagnac pour lequel l'inventeur émet, sans conclure, l'hypothèse de l'inhumation secondaire (18). Dans le lot, certaines tombes de Carennac "où on a seulement déposé des ossements brisés et dispersés provenant de cadavres préalablement décharnés" (19). En Vaucluse, le tumulus II du Renard (ou VIII de Pertuis) où "un dépôt d'ossements préalablement décharnés" à été mis au jour (20).

Dans l'ensemble, les comparaisons sont peu nombreuses, faute peut-être d'observations.

5.1.5.2 Comparaison des modes d'ensevelissement.

On remarque par exemple une plus grande importance du décubitus dorsal et même de la position fléchies dans les Grands Causses, région contigüe.

15. *op cit,* p. 237.
16. Naue J. - L'époque de Hallstatt en Bavière. *Revue Archéologique,* t 27, 2e série, 1895, p. 40-77, traduction de S. Reinach.
17. Dr Prunières - Tumuli des Ages du Bronze et du Fer sur les Causses lozériens. *Congrès AFAS,* Rouen 1883, p. 683 ss.
Idem. - Mobilier de trente nouveaux tumuli au milieu des dolmens du Causse de Sauveterre. *Congrès AFAS,* Toulouse 1887, t 2, p. 698 ss.
18. Pauc R. - Le tumulus n° 1 de Chabrusse. *Revue du Gévaudan,* t 11, 1965, p. 20-26.
19. Deruille P.-H. et Pierron R. - Le causse de Carennac, lieu sacré préhistorique. *Bulletin de la Société des Etudes du Lot,* 1945.
Idem. - Mégalithes et tumulus dans les Causses entre Carennac, Floirac et Miers. - Ibidem, 1948.
20. Cotte Ch. - Les tumulus hallstattiens provençaux à vases grecs archaïques. *L'Homme Préhistorique,* t 8, fsc 2, 1910, p. 366-367.

L'incinération y est aussi très fréquente. Elle est même dans la quasi totalité des cas dispersée sur l'aire centrale du tumulus et non recueillie dans une urne cinéraire. A ce fait qui rapproche ce rite de celui pratiqué dans notre région, il faut opposer la fréquence des traces de combustion sur place. L'absence de réceptacle pour les ossements incinérés n'est semble-t-il une habitude que dans les Garrigues et les Causses du Sud de la France (21), à l'encontre des autres régions à sépultures en tumulus ou même en pleine terre.

De même les inhumations multiples sont connues, quoique souvent identifiées comme des étapes successives de l'utilisation de la tombe au vu du mobilier.

Au contraire, dans notre région, il semblerait d'après les inventeurs que les rares tumulus suivants aient donné des sépultures communes :

Hérault :

- deux corps : tumulus J3 de Cazevieille, de Conquette à Saint-Martin de Londres (où il se pourrait que les squelettes soient en position fléchie) ; tumulus C5 et G8 de Cazevieille.
- six corps : dont un enfant, dans le tumulus C3 de Cazevieille (mais le mobilier y est très pauvre).

Rappelons le problème posé par l'abondance du mobilier du tumulus D2 de Cazevieille où une seule inhumation (2 873 g d'ossements) est signalée.

Par ailleurs l'aven de La Canourgue à Saint-Etienne de Gourgas a donné plusieurs "inhumations" sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'une ou plusieurs sépultures du Fer I, ou de dépôts plus anciens.

Gard

- Le tumulus d'Aubadiac à Lussan aurait donné deux individus au moins.

En fait, en l'absence d'études anthropologiques approfondies et parfois du ramassage ou de conservation des débris osseux, une telle rubrique est encore plus difficile à tenir que les précédentes.

5.2 Répartition du mobilier funéraire dans les tombes

Ces renseignements font souvent défaut. Plus fréquemment encore, ils ne sont que très succintement évoqués. Si l'on peut espérer définir d'un mot le type d'ensevelissement, il en est tout autrement pour l'agencement de la tombe - ou du tumulus. Dans la plupart des cas on ne signale que des fragments épars dans la masse de pierres. Il semble même que, lorsque les objets sont situés, ils ne le sont que par rapport au corps. Un simple rappel du paragraphe précédent peut suggérer les limites d'un tel procédé.

5.2.1 Objets vraisemblablement déposés avec le corps.

Il faut comprendre sous cette rubrique les objets découverts en association étroite avec le squelette, que ce soient de petits objets situés dans la zone occupée par le corps, des bracelets encore enfilés, des objets pris en main, et selon un aspect un peu plus étendu de la catégorie, les objets trouvés dans les sépultures à incinération avec les stigmates de leur passage sur le bûcher. Acceptation plus large, en effet, puisque dans ce dernier cas il est toujours possible que les objets aient simplement rejoint le corps sur le bûcher - à moins qu'ils ne soient passés par un feu indépendant - sans pour autant faire partie de la toilette, au sens large, du mort.

On peut remarquer par exemple la relative fréquence des objets détruits par le feu dans les sépultures des champs d'urnes de la plaine occidentale, en particulier les bracelets (22).

5.2.1.1 "Inhumations diverses".

Hérault :

1 : Tumulus A2 de Cantagrils, Argeliers : un anneau de bronze ouvert, replié, approximativement sous le crâne, et une lame de poignard en bronze en diagonale à l'*emplacement* du bassin, la garde à gauche.
2 : Tumulus A8 de Cantagrils : un anneau de fer ouvert, à l'*emplacement* du crâne.
3 : Tumulus D14 de Cazevieille : épée de fer le long (ou sur le) du bras, garde au niveau de la main, pointe à l'épaule ; épingle de bronze entre le crâne et l'épaule (?).
4 : Tumulus I1 de Cazevieille : seul l'anneau de bronze pourrait éventuellement être retenu, mais il semble se trouver assez éloigné de la face dorsale des omoplates ; le scalptorium et le tube de bronze lui sont associés semble-t-il.
5 : Dolmen de Tribes, Murles : une fusaïole près de la tête.
6 : Tumulus 1 du Ravin des Arcs, Notre-Dame-de-Londres : un bracelet au *niveau* des avant-bras.
7 : Tumulus 12 du Ravin des Arcs : deux bracelets *"au niveau des avant-bras"*, en fait de l'avant-bras droit si l'on en croit le croquis publié par les inventeurs ; un petit anneau de bronze à gauche du coude droit, une fusaïole à la hauteur du crâne, du côté de la tempe droite.
8 : Tumulus H1 du Lébous, Saint-Mathieu-de-Tréviers : un rasoir de bronze reposait sur une pierre plate de grès (aiguisoir ?), "près de la tête" du squelette complètement écrasé.

21. C'est le cas pour la Lozère comme pour le Lot, le Tarn etc...
a. Morel C. - Sépultures tumulaires de la région de Freyssinel (causse de Sauveterre, Lozère). *Bulletin de la société des lettres, sciences et arts de la lozère,* 1936, 1er et 2e trimestres, p. 3-86, 20 fig., 5 photographies.
b. Pajot B. - Note préliminaire sur la nécropole du Premier Age du Fer du FRAU, Cazals (Tarn et Garonne). *BSPF,* 1975, t 72, CRSM n° 5, p. 149-157, 11 fig.
c. Labrousse J. - La nécropole protohistorique du FRAU, Cazals (tarn et Garonne). - Catalogue d'exposition au Musée Saint Raymond de Toulouse. *Imprimerie Municipale,* mai 1976, 47 p., 4 plans, 20 planches photographiques.

22. C'est souvent le cas, tant dans les sépultures du Bronze Final IIIB (Mailhacien) que dans celles du Grand Bassin I (Fer I).

9 : Dolmen 2 de Viols-le-Fort : un "hallstattien" avec une pointe de flèche posée dans la main gauche.
10 : Dolmen des Matelettes, Viol-le-Fort : un rasoir près de la tête du squelette.

Gard :

11 : Tumulus d'Ayrolles, Alzon : "presque à fleur de terre, débris du crâne reposant sur un poignard de fer à antennes. A part ces débris crâniens, pour ainsi dire aucune trace du squelette. Dans la région *correspondant* à l'*emplacement* du torse, une fibule de bronze".
12 : Tumulus de la Borie d'Arre, Rogues : le rasoir de bronze, le bracelet de fer et un fragment de vase se trouvaient *"au niveau du tronc"*.
13 : Tumulus n° 3 de Rogues, dit des Fourques : une lame de poignard de fer et un bracelet de bronze sous le crâne. Le rasoir était à gauche du corps, mais "à peu de distance".
14 : Tumulus n° 6 de Rogues, dit des Bassinettes : une tige de fer courbée, sans doute un bracelet, au *niveau* du bras (lequel ?). "Au *niveau* de la branche de la mandibule droite" ont été trouvés un fragment d'anneau de bronze, une pince de bronze munie d'un coulant.
15 : Tumulus de Lavialade, Saint-Bauzely : un anneau de bronze au niveau de la poitrine et un fragment de fer très oxydé contre la jambe droite.

Rappelons nos propres découvertes à Pompignan :

16 : Tumulus 1 : on a observé la présence d'une lame de poignard à antennes associée au crâne protégé et sa garde avec une seconde concentration d'ossements. Une lame de couteau à soie a été trouvée dans la même sépulture.
17 : Le tumulus 4 a fourni un rasoir de bronze étroitement associé à un tube fin formé d'une feuille de bronze roulée, ainsi qu'un anneau de bronze décoré et vraisemblablement une tête d'épingle de fer, tous dans la même petite zone de la sépulture.

Dans les deux les cas, ces objets ont été trouvés dans les sépultures proprement dites, avec les ossements ; une logette cylindrique, bâtie, a été réservée au reste du mobilier.

18 : Soulignons enfin la découverte récente de cornillon où un fragment mésial de tibia porte des traces d'oxyde de cuivre, ce qui implique au moins le dépôt contigu des ossements et des bracelets de bronze.

Ce sont là tous les renseignements que l'on peut rassembler à travers l'abondante littérature consacrée aux tumulus. Soit un décompte de dix huit tombes seulement.

La *tête,* ou la proximité du crâne, est signalée 12 fois sur 18. Malgré le faible nombre échantillon et le fait toujours possible que cette observation soit due à une identification plus facile des fragments crâniens ou à leur meilleure protection, il n'en reste pas moins qu'on peut être en face d'un choix préférenciel, répétitif, qu'il faudrait aborder avec l'étude des rites (fig. 54).

5.2.1.2 Incinérations.

Il s'agit ici essentiellement des objets de bronze déformés ou fondus découverts dans les sépultures à incinération. En effet, les autres matières, soit ne peuvent pas nous présenter de trace d'ustion (fer par exemple), soit ont été détruites. Faute d'urne cinéraire et d'observation sur les associations des os et des objets, il est impossible de procéder autrement. Enfin, même lorsque certains objets ont accompagné le corps sur le bûcher, on peut trouver des éléments vestimentaires au sens large qui n'en portent pas les stigmates. Il faut en aborder toutes les implications.

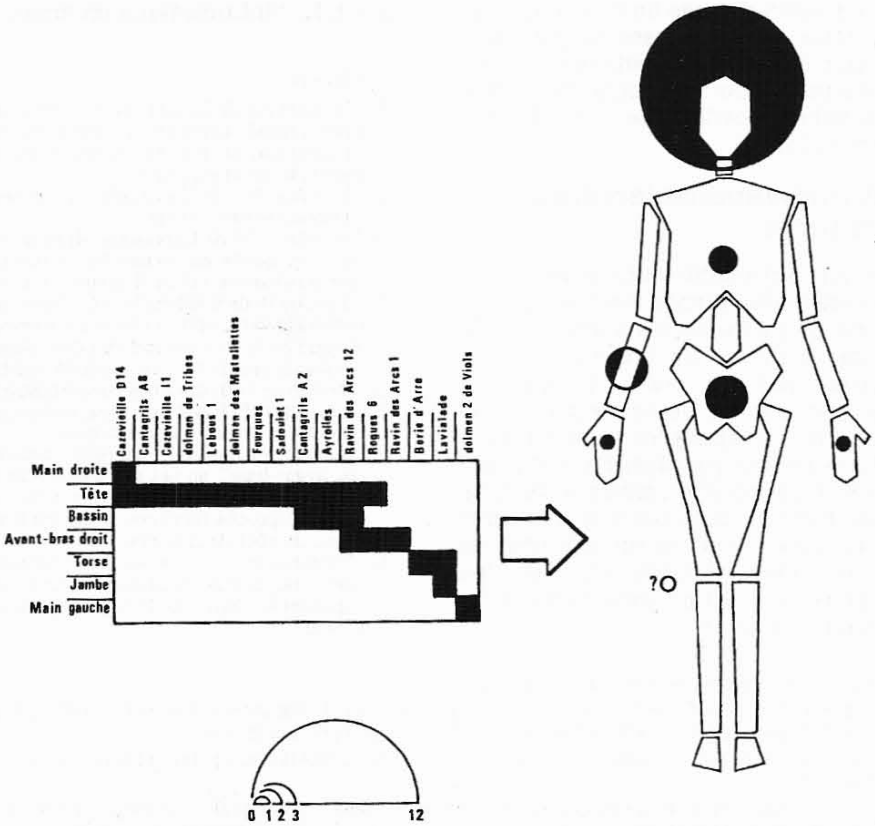

Fig. 54 - Emplacement des objets déposés avec le corps

On peut relever pour l'Hérault :

1 : Tumulus A5 de Cazevieille où un fragment d'anneau (?) filiforme, en bronze, serait tordu par le feu. Par contre, un autre anneau de bronze décoré, un rasoir, un fragment de bracelet de fer et un fragment de tôle de bronze ne semblent pas avoir subi l'action de ces fortes températures.
2 : Tumulus K3 de Cazevieille où un fragment de bracelet de bronze est tordu et déformé par le feu.
3 : Tumulus du Cayla du Frouzet (ou B1), Saint-Martin-de-Londres : des fragments de cuirasse, ou de cnémides, décorés seraient déformés par le feu, alors que l'ensemble des autres objets est intact.
4 : Tumulus 3 du Ravin des Arcs, Notre-Dame-de-Londres, où un bracelet est très nettement déformé alors qu'une coupe de bronze, bien que fragmentée, semble intacte ainsi qu'un fragment de lame de fer.
5 : Tumulus 6 du Ravin des Arcs où deux bracelets et un torque sont passés au feu alors que - cette constatation est importante - une fibule, des pointes de flèches du type du Bourget, un anneau, une plaque de bronze (cnémide ?), un fragment de fer ne sont pas touchés.
6 à 7 : Tumulus 1 et 2 de la Vernède, Saint-Michel et Saint-Pierre-de-la-Fage, où de nombreux fragments de bracelets fondus ou déformés ont été découverts ; dans le second un fragment d'anneau, une chaînette et un anneau spiralé ne semblent pas avoir souffert.
8 : Tombe ovale du Truc de Sauzes, Viols-le-Fort, où seule la languette de la lame du poignard de bronze a été déformée par le feu (combustion de la garde ?).

Pour le Gard :

9 à 10 : Tumulus 2 de Combe Rouèze, Rogues, où deux dépôts ont donné des bracelets et un anneau pour l'un, des bracelets pour l'autre, tous brisés et déformés par le feu.
11 : Tumulus de la Lauze, Rogues, où une bague serait passée sur le bûcher avec peut-être des bracelets ainsi qu'un ceinturon à chaînettes articulées, ou une partie de ces éléments, alors que divers anneaux, six boutons et quelques objets de fer semblent intacts.

Sur ces dix monuments, où l'on peut sans doute compter onze dépôts, on remarque cinq fois la présence d'objets pouvant être considéré comme vestimentaires qui ne semblent pas avoir accompagné le corps sur le bûcher. Par contre les bracelets sont brûlés six fois avec certitude et **deux avec quelque vraisemblance (fig. 55).**

On ne peut bien sûr affirmer que ces objets n'avaient pas été déposés sur un bûcher annexe, sans rapport avec le corps ; toutefois, leur nature même comme le fait qu'ils aient été parfois découverts dans les "inhumations" sur le squelette, rendent assez plausible l'hypothèse de leur rôle de parure funéraire.

De toute façon, ce type de toilette mortuaire est assez rare : dans la plupart des cas les objets ne sont pas incinérés.

De même, le fait que fibules ou ceintures ne soient pas brûlées (tumulus 6 du Ravin des Arcs, tumulus du Cayla du Frouzet) est à relever.

5.2.2 Position des autres objets.

La céramique tient une très large place dans cette partie du mobilier. Sa fragilité et son volume relativement important la conduisent à se présenter sous forme de nombreux fragments. Aussi la seule observation qui nous soit généralement donnée est que : "la céramique avait été brisée et éparpillée sur toute la surface du tumulus" (23). Observation qui correspond parfois assez bien à la réalité.

On a décrit la position des vases suivants :

1 : Tumulus A2 de Cantagrils, Argeliers : une petite coupe sous la cuisse droite (sic), une autre "à l'*emplacement* de la cuisse gauche".
2 : Tumulus A8 de Cantagrils : un grand vase au pied droit.
3 : Tumulus A8 de Cazevieille : un vase réparti en trois tas, autour de la tête, du bassin et des pieds.
4 : Tumulus B3 : un petit vase aux pieds.
5 : Tumulus D14 : un grand vase à l'arrière de la tête, un autre aux pieds.
6 : Tumulus I1 : deux vases aux pieds.
7 : Dolmen de Tribes, Murles : un vase près de la tête, avec la fusaïole.
8 : Tumulus 1 du Ravin des Arcs, Notre-Dame-de-Londres : un vase champlevé à "l'arrière" du corps replié.
9 : Tumulus 12 du Ravin des Arcs : trois vases auraient été disposés autour du crâne.

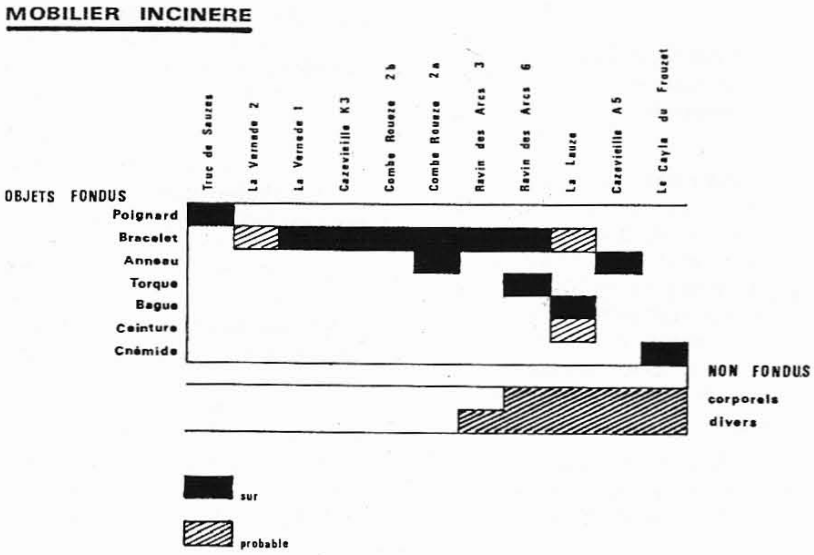

Fig. 55 - Mobilier incinéré

23. CRA Chênes Verts - La nécropole hallstattienne du Ravin des Arcs, *op cit,* tombes 2, 3, 7, ... ou : - La nécropole Hallstattienne de Cazevieille, *op cit,* p. 14.

10 : Tumulus B1, Saint-Martin-de-Londres : un vase tourné dans un petit caisson de pierres à côté d'un foyer ; trois vases modelés cassés "aux environs immédiats" de l'ensemble.
11 : Dolmen d'Uglas, Saint-Martin-de-Londres : un vase contre le pilier nord.

On peut constater que les observations circonstanciées ne concernent que fort peu de tombes, dix au total puisque le dolmen d'Uglas n'a pas donné de sépulture. Il semble que ce soit surtout le côté exceptionnel du mode d'ensevelissement qui soit à l'origine de leur description : squelettes complets, incinération sur place ou richesse exceptionnelle du dépôt funéraire (bracelet d'or du n° 10). Le nombre de ces observations est de plus diminué par l'écartement des n° 1 et 2 où le décubitus dorsal est plus que douteux, ce qui pourrait rendre caduques les situations du mobilier.

Il semble cependant que l'on ait à peu près les mêmes positions préférencielles que pour les objets "personnels" : la tête est citée quatre fois pour six vases. Cependant, la position diamétralement opposée est aussi souvent représentée : les pieds sont cités quatre fois pour cinq vases (cinq fois pour sept vases si l'on tient compte du n° 2). Dans trois cas, même, la céramique semble entourer les ossements (n° 3 et n° 5) ou les recouvrir (n° 1).

Il se pourrait donc que la céramique ait joué un rôle différent du reste du mobilier dans les sépultures. Ce qui n'est pas pour surprendre. Il faut toutefois noter le fait et peut-être l'interpréter comme l'existence de liens affectifs (ou personnels, possessifs, etc...) moindres entre le mort et la céramique qu'entre le mort et les autres objets.

Cette réflexion peut-être vérifiée aussi, semble-t-il, dans les sépultures à mobilier dispersé ou les incinérations. Dans le second cas, les objets corporels semblent seuls être passés sur le bûcher ; quant à la céramique, elle est éparse mais ne paraît pas mélangée aux ossements. Le cas du tumulus 2 du Sadoulet (Pompignan) est très net : trois vases sont répartis au Nord de la zone sépulcrale, les "cendres" étant au Sud.

Dans le tumulus des Tourelles (Buzignargues) où quelques rares ossements sont dispersés dans la tombe, la céramique soit occupe deux zones très limitées attribuables respectivement à deux vases ouverts, soit "entoure" les os (un vase fermé).

Les tumulus 1 et 4 du Sadoulet présentent la particularité unique jusqu'à présent de contenir une logette, sorte de puits bâti, attenant à la paroi sud de la tombe. Le mobilier métallique a été trouvé dans les deux cas intimement lié aux os, la céramique se cantonnant dans la logette, donc bien à part.

5.3 Eléments non mobiliers

5.3.1 Dimensions de la chape.

Ce sont généralement les seuls renseignements que nous ayons sur les tumulus proprement dits. Ils appellent deux restrictions

- on donne le *diamètre* d'un monument qui n'est pas circulaire ;
- la mesure prise et d'autant plus approximative qu'aucune fouille ne semble avoir été conduite de façon à mettre en valeur le contour extérieur de la chape.

On a pu par exemple constater au Sadoulet que les tas qui paraissaient circulaires au premier abord ne l'étaient pas du tout, que le tracé des contours était inévitablement très irrégulier et que, surtout, la mesure prise sur le tas apparent avant la fouille ne correspondait jamais à la réalité archéologique. De plus, l'erreur consistant aussi bien en une majoration qu'en une minoration des dimensions, on ne peut en tirer une méthode de correction systématique.

La figure 56 montre la répartition des diamètres indiqués par les hauteurs. L'Hérault présente un ensemble de tumulus de très petite taille (de 2 à 4 m de diamètre) qui n'apparaît pas du tout dans le Gard. Il est très possible que de telles tombes aient échappé à la prospection dans le second département, mais cela reste peu vraisemblable. Il s'agit peut-être d'un faciès culturel particulier. A moins que nous ne soyons en présence d'un système d'estimation des dimensions propres à un chercheur minorant systématiquement les diamètres apparents en les réduisant par exemple au sommet dégagé de végétation.

Quoi qu'il en soit, de si faibles dimensions posent des problèmes à l'interprétation : il est peu vraisemblable que l'on ait pu, à l'origine, cacher sous un tas de pierres de deux mètres de diamètre seulement une tombe contenant un corps replié, sans compter le mobilier funéraire (24) ; sous un tas de pierres de 3,5 m de diamètre, un caisson de dalles contenant un squelette en décubitus dorsal, accompagné de vases (25) ; la même réflexion est valale pour les tumulus A7, C3 (26), G9, H1 I3 et J7 de Cazevieille ou le tumulus 5 du Rouet. En effet, les tombes n'étant pas creusées dans le sol mais disposées sur le sol naturel en élévation, la masse de pierres nécessaire pour les recouvrir est très importante. Sauf si l'on accepte une architec-

24. Tumulus J5 de Cazevieille.
25. Tumulus A8 de Cazevieille.
26. Cinq adultes et un enfant y étaient "inhumés".

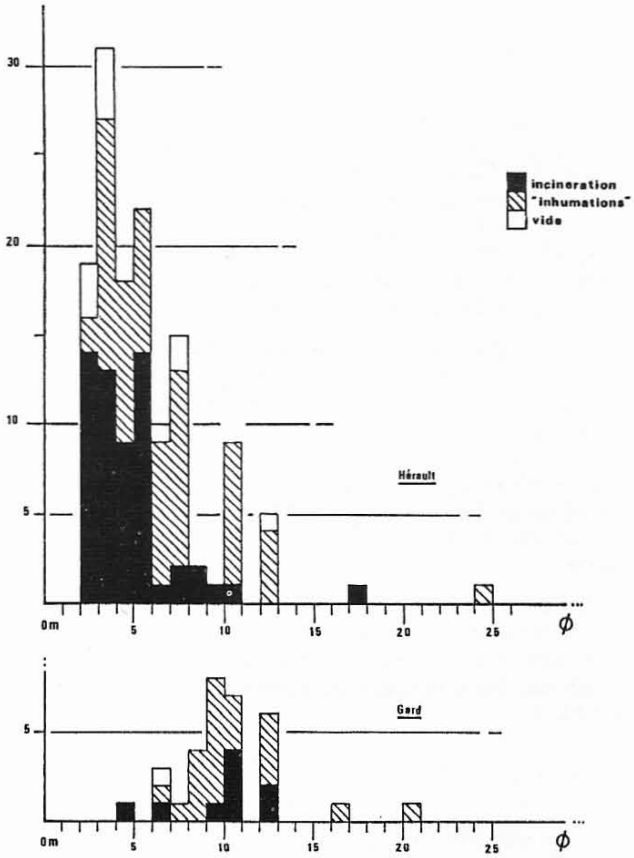

Fig. 56 - Diamètres des tumulus du Gard et de l'Hérault.

ture en forme de tour (qui n'aurait pas laissé de trace), une telle hauteur est incompatible avec le diamètre actuel pour de simples raisons d'équilibre naturel du talus ainsi réalisé. On ne peut que supposer soit une interprétation fautive, soit une dégradation très importante de la chape de pierre sèche, soit le recouvrement d'un noyau de pierres par une masse de terre entrainée par l'érosion.

Par contre, un tas de moins de quatre mètres de diamètre est largement suffisant pour contenir une sépulture à incinération ou à "inhumation" réduite.

Quoi qu'il en soit, les tombes estimées entre 2 m et 3,5 m représentent 42,7 % à Cazevieille, 45 % au Ravin des Arcs, 33,3 % au Rouet et 12,5 % à Saint-Martin-de-Londres. Les très petits diamètres, inférieurs à 3 m sont encore bien représentés : respectivement 13,5 %, 45 %, 11 % et 6 %. Le faible nombre des tumulus gardois connus (27) explique peut-être l'absence de cette catégorie de sépultures.

Mais ce n'est plus le cas si l'on examine l'histogramme de la figure 56 où apparaissent deux groupes différents dans l'Hérault, dont l'un supérieur à 6 m pour les incinérations et à 8 m pour les "inhumations" est très comparable à celui du Gard. Il serait donc possible que l'on soit en présence de deux faciès dimensionnels dont l'un seulement serait commun aux deux départements. En effet, l'ensemble des tumulus de l'Hérault inférieurs à 6 m de diamètre représente 67 à 68 %

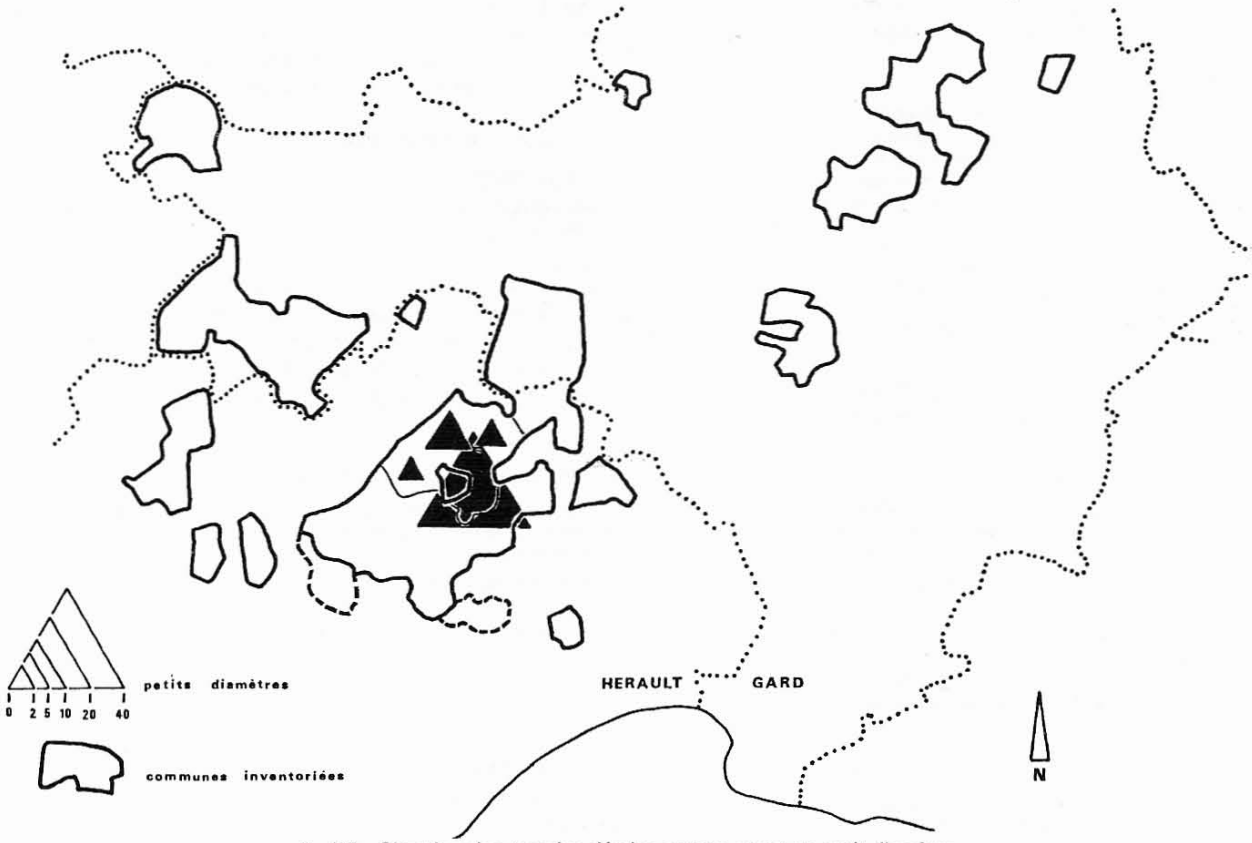

fig. 57 - Situation des tumulus décrits comme ayant un petit diamètre.

27. On connaît les "diamètres" de 136 tumulus dans l'Hérault pour seulement 32 dans le Gard.

de ces tombes décrites : une telle proportion pourrait apparaître dans le Gard. Ce n'est pourtant pas le cas. (fig. 57).

Le problème posé par la fiabilité de ces données est encore à résoudre ; de même que l'on peut se demander si une tombe de deux mètres de diamètre est encore un tumulus. En effet, les sépultures à incinération de la plaine languedocienne sont fréquemment surmontées d'un petit amoncellement de pierres qui n'est pas loin de ces dimensions (28). Il y aurait donc là, et plus évidemment dans le cas des petits tumulus à incinération, une ressemblance qui ne saurait être réduite à une simple coïncidence.

5.3.2 Les structures.

Il est évident qu'en additionnant les procédés d'exploration utilisés avec les difficultés de lecture des matériaux constitutifs (pierres sèches) on ne peut s'attendre à obtenir un nombre important de renseignements.

5.3.2.1 Les structures de la chape.

Elles sont les plus délicates à observer, noyées dans une masse de même composition qu'elles. Par ailleurs, il faut remarquer que leur recherche a été la plupart du temps négligée (29). Enfin, il est loin d'être évident qu'elles aient existé dans les petits tumulus.

Rappelons qu'à part dans certains tumulus des Grands Causses il n'y a pas de terre entre les pierres constitutives de la chape.

On peut relever :

1 - Tumulus n° 7 du Rouet - double cercle de murettes, apparentes dès la surface, à l'intérieur de la chape.
2 - Tumulus 4 du Tardre, Baron - cercle de gros blocs.
3 à 4 - Tumulus de Belvezet fouillés par U. Dumas et décrits par P. Raymond (30) - "en général, les pierres du tumulus qui se trouvent à la périphérie sont disposées sur une rangée, de façon à constituer un cercle".
5 à 7 - Tumulus de Fontarèche - "ils étaient entourés d'une assise de pierres, plus ou moins plates, disposées en cercle". (31)
8 - Tumulus 1 du Sadoulet, Pompignan - mur circulaire noyé dans la chape.

Par ailleurs, le tumulus 4 du Sadoulet était composé d'une chape centrale cerclée d'une large bande de pierres, sans qu'on ait pu jusqu'ici observer de murette (32).

Cela fait vraiment très peu sur plus de 280 tumulus recensés dans ces pages. D'autant que les n° 3 à 7 sont peu explicites. Faut-il en conclure que le cercle de pierres qui est connu à peu près partout en France, jusque dans le Var (33), assez fréquent même pour être plus ou moins considéré comme une règle dans les Alpes ou les Pyrénées, est à peu près absent de notre région ?

Son aspect fonctionnel étant toujours à peu près nul, il semble que l'on ait eu raison de voir une préocupation symbolique dans son établissement. S'il en est ainsi, pourquoi cette raison symbolique conduisant à entourer la sépulture d'un cercle n'est-elle représentée que 4 à 10 fois en Languedoc ? Et surtout, si la règle était de ne pas tracer ce cercle, pourquoi y a-t-il eu des exceptions ?

On doit signaler par ailleurs la présence, dans trois tumulus, de murs rectilignes en positions diverses, mais toujours nettement plus courts que la chape dans laquelle ils sont totalement inclus. Ce sont :

1 - Tumulus 1 du Sadoulet, Pompignan.
2 - Tumulus 2 du Sadoulet.
3 - Tumulus de Saint Laurent La Vernède.

Il ne semble pas que l'on puisse leur attribuer une fonction précise. Les seuls complétement décrits (n° 1 et 2) jouxtent la tombe. Leur rôle exact reste à définir, d'autant qu'il s'agit peut-être de créations occasionnelles. On retrouve cependant un mur dans un tumulus provençal (34), sans fonction apparente lui non plus.

5.3.2.2 La zone sépulcrale.

Elle n'est définie que dans des cas particuliers : dépression karstique dans le substratum ou coffre bâti en élévation, car, c'est un fait établi, il ne s'est jamais rencontré de sépulture creusée dans le sol sous les tumulus de la région. On signale généralement ossements et mobilier dans la partie centrale du tumulus, disposés à un ou plusieurs niveaux de pierres du sol. C'est en tout cas ce qui ressort des descriptions de 19 tumulus :

28. Tombes 41 et 68 du Grand Bassin I : Louis M., Taffanel O. et J., *op cit* 3e partie, p. 42, fig. 29 et p. 52, fig. 37.

29. Aussi doit-on remarquer particulièrement les fouilles du Rouet menées par le docteur J. Arnal qui échappent à cette règle. Rappelons que la représentation du tumulus n° 1 ne peut en aucun cas correspondre à un cercle de dalles, mais bien, comme le précise l'auteur, à la disposition normale d'un tas de dallettes plus épais au centre.

30. Dumas U. - Epoque hallstattienne : tumulus d'Aigaliers, Baron et Belvezet. *Bull. Soc. Et. Scs. Nat. de Nîmes,* 1905, p. 102-116, 1 photo.
- Raymond P. - Tumulus de l'époque mérovingienne ou launacienne (transition du Bronze au Fer). *Bull. SPF,* 1904, t 1, p. 90-94, 1 fig.
- Bourrilly J. - La Protohistoire dans le département du Gard. - Extrait de "Nîmes et le Gard" ; volume publié à l'occasion du *XVe Congrès de l'AFAS,* Session de Nîmes, 1912, p. 14 du tiré à part.

31. Raymond P. *loc cit,* p. 235.

32. Cette disposition était celle observée sur le tumulus 1 avant l'extension de sa fouille.

33. *cf* tumulus de la Guérine, à Cabasse (Var). - Informations archéologiques. *Gallia,* 1973, t 31, fsc 2, p. 551-553 et fig. 7 et 10. Le mur, de 7,5 m environ de diamètre, avait conservé jusqu'à trois assises par endroits.

34. *cf* Lagrand C.-H. - Age du Fer - Massif de la Sainte Baume (Bouches du Rhône - Var). *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie,* 1959, n° 8, p. 219-223, fig. 5.

1 - Tumulus 1 du Ravin des Arcs, Notre-Dame de Londres.
2 - Tumulus 2 du Ravin des Arcs, Notre-Dame de Londres.
3 - Tumulus 12 du Ravin des Arcs, Notre-Dame de Londres.
4 - Tumulus 1 du Rouet.
5 - Tumulus 3 du Rouet.
6 - Tumulus 4 du Rouet.
7 - Tumulus 6 du Rouet.
8 - Tumulus 4 du Lébous, Saint-Mathieu de Tréviers.
9 - Tumulus 6 du Lébous, Saint-Mathieu de Tréviers.
10 - Tumulus 7 du Lébous, Saint-Mathieu de Tréviers.
11 - Tumulus d'Ayrolles, Alzon (tombe principale).
12 à 14 - Tumulus de Bézut, Baron.
15 - Tumulus de Vallonguette, La Rouvière.
16 - Tumulus de Rasiguette, Lanuéjols.
17 - Tumulus 1 du Sadoulet, Pompignan.
18 - Tumulus 4 du Sadoulet, Pompignan.
19 - Tumulus 2 de Combe Rouèze, Rogues.

Cette observation est valable pour tous les types d'ensevelissement. Il faut compter aussi avec les infiltrations verticales des ossements brisés ou brûlés, comme on a pu le constater au Sadoulet, qui ont modifié la disposition actuelle des débris, les rapprochant du sol primitif, ce qui aurait pu conduire les observateurs à interpréter différemment le dépôt.

5.3.2.2.1 Dépressions naturelles.

Il ne semble pas qu'il s'agisse de fosses à proprement parler puisqu'elles n'utilisent pas les grandes diaclases ou fentes du lapié qui abondent en garrigue, atteignant parfois plusieurs mètres de profondeur. Elles ne sont signalées expressément que sept fois :

1 - Tumulus B7, Cazevieille - un corps "inhumé".
2 - Tumulus C3, Cazevieille - 5 adultes et un enfant inhumé.
3 - Tumulus L2, Cazevieille - un corps inhumé.
4 - Tumulus 3 du Ravin des Arcs, Notre-Dame-de-Londres - incinération.
5 - Tumulus A1, Saint-Martin-de-Londres, inhumation.
6 - Tumulus 1 de la Vernède, Saint Michel - incinération.
7 - Tumulus 2 de la Vernède - incinération.

La profondeur n'atteint que 8 à 10 cm pour le n° 4, une vingtaine pour les n° 6 et 7. De ces deux derniers, nous possédons les dimensions de la dépression. Soit respectivement - 1 m x 0,65 m et 0,85 m x 0,70 m.

Il est très vraisemblable que l'on ait utilisé ces creux fortuitement. De toute façon, on ne peut en aucun cas parler de fosse. De plus, il ne semble pas que l'on puisse y voir un type de sépulture associé à un mode d'ensevelissement particulier - il y a 4 "inhumations" pour 3 incinérations.

5.3.2.2.2 Coffres et coffrages.

La tombe présente parfois des parois bâties. On n'a généralement observé que des structures importantes, comme dalles verticales ou gros blocs organisés. Les descriptions ne permettent pas toujours de saisir la forme exacte de ces assemblages. On peut toutefois distinguer des coffres formés de dalles verticales (au moins deux) et de forme rectangulaire. Ils ne semblent pas avoir conservé leur moyen de couverture, malgré leur remplissage de pierres ; il est donc peu probable qu'ils aient été couverts, puisqu'un hypothétique effondrement aurait protégé les débris de couverture pris sous la chape. Comme par ailleurs ils ont assez bien résisté à la poussée latérale du tumulus proprement dit, il est vraisemblable qu'ils ne comportaient pas non plus de couverture en matière périssable qui aurait conservé un espace libre au centre. Enfin les objets ne semblent pas avoir subi un écrasement dû à cet effondrement (35).

On ne peut distinguer les coffres rectangulaires suivants :

1 - Tumulus A8, Cazevieille - un inhumé.
2 à 3 - Tumulus 1 et 2 de Foulaquier, Claret - inhumations (?).
4 - Tumulus 3 de Foulaquier - coffre de 2,3 m x 0,8 à 0,5 m contenant une inhumation.
5 - Tumulus 4 de Foulaquier - coffre de 1,5 m x 0,3 m contenant une inhumation.
6 - Tumulus 5 du Rouet - coffre de 1,7 m x 0,3 m environ ne comportant que deux dalles parallèles, contenant des "ossements à demi brûlés".
7 - Tumulus A10, Saint-Martin-de-Londres - incinération déposée dans un "caisson".
8 - Dolmen de la Matte 1, Notre-Dame-de-Londres - ciste "hallstattienne" en surface, pas de sépulture conservée. (âge ?).
9 - Dolmen n° 2 de Viols-le-Fort - inhumation dans un coffre aménagé entre un pilier et la dalle de couverture effondrée.
10 - Dolmen des Matellettes, Viols-le-Fort - inhumation dans un coffre aménagé dans une fosse dallée de 1,3 m x 0,4 m.
11 à 12 - Tumulus du Luc, Campestre - inhumations.
13 - Tumulus de la Lèque, Lussan - inhumation.
14 - Tumulus du Bois de Reilhan, Montdardier - inhumation.

Par contre il est peu vraisemblable que les coffres du tumulus de Combe Rouèze à Rogues ou de Robinson à Soustelle soient autre chose que des vestiges du néolithique final - Chalcolithique.

Enfin, on peut signaler les huit sépultures adventices du tumulus d'Ayrolles à Alzon, mesurant 1 m x 0,75 m environ, mais qui sont sans doute plus récentes.

On peut signaler ensuite les coffres polygonaux constitués de dalles ou de gros blocs :

15 - Tumulus I1 de Cazevieille : dit "de dalles levées", il se compose en fait de gros d'après sa photographie après fouille donnée par les inventeurs (36). Il contenait une inhumation repliée.
16 - Tumulus 7 du Rouet (dit de la Liquière) : cinq petites dalles verticales contiennent des débris d'ossements partiellement calcinés.
17 - Tumulus de Pérarines, Blandas: plusieurs corps posés entre deux assises de pierres rangées de façon à donner un parement et une voute grossière.

Enfin, il existe une sorte de coffrage en pierres sèches, technique déjà connue dans les dolmens de la région :

18 - Tumulus A8 de Cantagrils, Argelliers : inhumation.
19 - Tumulus A6 de Saint-Martin-de-Londres - incinération "dans un caisson en pierres sèches".
20 à 22 - Tumulus 1, 2 et 4 du Sadoulet à Pompignan - une incinération (n° 2), deux inhumations dispersées et réduites.
23 - Peut-être aussi tumulus des Tourelles, Buzignargues - inhumation réduite.

35. Cela est clairement démontré avec les ossements du tumulus 1 du Sadoulet, à Pompignan.

36. *cf* CRA Chênes Verts, *op cit*, p. 13, fig. 4, sans échelle.

Terminons cet inventaire par le cas extrême du tumulus 2 du Serre des Galères à Saint-Geniès de Malgoirès où il a été découvert une incinération entre deux grosses pierres plantées à 2,5 m l'une de l'autre.

Avant tout commentaire, il faut réduire cette liste. En effet, les n° 2, 3, 5,6, 12 et 16 n'ont pas donné de mobilier identifiable, ce qui rend leur attribution chronologique impossible pour l'instant.

Si l'on excepte les sept dernières tombes, on doit remarquer l'attribution au Bronze Final début VIII° de trois tombes (14, 15, 17), leur attribution à cette époque comme au Fer I dans trois autres cas (1, 9, 11) ; par ailleurs le mobilier des autres tombe présente plusieurs cas d'archaïsme.

Toujours à propos des coffres de dalles, il faut remarquer leur présence de l'Age du Bronze et au début du Haut Moyen Age dans les tumulus des Grands Causses et de la Garrigue, sous d'autres formats (?).

Enfin, pour conclure, on peut dire que les procédés de coffrage ont été peut souvent observés. Les coffres ne présentant pas de difficulté d'identification, il est très vraisemblable qu'ils aient été exceptionnels (11 cas retenus).

5.3.2.2.3. Autres structures.

Il ne peut s'agir que d'éléments annexes à la sépulture proprement dite, ou situés à l'intérieur de cette dernière. En effet, il n'a jamais été signalé de stèle, borne ou simple pierre levée à l'extérieur du tumulus.

On peut signaler des structures équivalentes à la tombe, comme les "puits" du Sadoulet 1 et 4 dont le premier, le seul à ne pas avoir été violé, contenait la céramique du tumulus. Ce sont des constructions en pierres sèches réservées dans la chape et dont l'ouverture devrait être visible en surface.

Il peut s'agir d'un simple aménagement secondaire pour stabiliser un vase (petit cailloutis sous le pied du vase 1 du Sadoulet 2), ou de quelques petites dalles utilisées pour protéger un élément particulièrement précieux (vase et bracelet d'or dans le tumulus du Cayla du Frouzet, crâne dans la tombe du Sadoulet 1 et les tumulus 1 des Bassinettes et des Fourques à Rogues). Ce dernier fait doit sans doute être rapproché de ce qu'on a pu remarquer plus haut, c'est-à-dire la place privilégiée du crâne dans l'organisation ou la fouille des sépultures.